

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2019

Convocation : 17 octobre 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le 24 octobre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents J.Poussard, N. Velin, Ph Rouby, V. Schaal, J-M Raoult, Y. Leipert, F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois.

Absents excusés : D. Godard, (pouvoir à J-M Raoult), V.Varin (pouvoir V.Schaal)

Absents : E. Martin-Gbeassor, F. Colin-Manderscheid.

Secrétaire de séance : M. Barathon

Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2019 a été approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENTS DE SECURITÉ RUE DU BOURG – RD 115-2

Sur proposition de la commission MAPA, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution du marché de travaux pour la réfection de voirie et les aménagements de sécurité de la rue du Bourg côté nord à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 90 000 €HT.

AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENTS DE SECURITÉ RUE DU BOURG – RD 115-2

Madame le Maire présente un avenant au marché de voirie concernant les aménagements de sécurité rue du Bourg. Le maître d'oeuvre LUSITANO INGENIERIE a réactualisé ses tarifs de prestation par rapport à la réévaluation des tarifs estimés des travaux de réfection de voirie et d'aménagement de sécurité sur la rue du Bourg. Les tarifs du prestataire sont désormais de 5715, 61 € HT pour un montant des travaux estimé à 82 239.05 € HT pour la partie réfection de voirie, et 993,19 € HT pour un montant des travaux estimé à 14 249.50 € HT pour la partie aménagements de sécurité.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la signature de cet avenant par Madame le Maire.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX - RITOIRE

Dans le cadre de la préparation du budget 2020 et la décision de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens du Hameau de Ritoire, Territoire d'Energie a adressé le chiffrage de ces travaux pour la tranche I.

Le coût des travaux sur les lignes de distribution d'électricité et d'éclairage public est estimé à 157 000€ HT dont 70 % à la charge de Territoire d'Energie et 30% à la commune. Le coût des travaux sur les lignes de télécommunication est estimé à 59 000 € HT et à 100% à charge de la commune.

Honoraire maîtrise d'œuvre et la mission de coordination : 5120 € HT

Le règlement se fera sur deux exercices budgétaires.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer ces travaux et autorise le maire à signer les conventions à intervenir avec Territoire d'Energie, Orange et Eure et Loir Numérique pour la réalisation des travaux d'enfouissement et la mission de coordination.

Le Conseil municipal approuve également à l'unanimité la sollicitation d'une subvention au titre de la dotation du Fonds Départemental d'Investissement pour les travaux de terrassement des lignes de communication électroniques.

ETUDE DE DEVIS

Pour assurer la sécurité des habitants de ces secteurs, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Oulins de deux bornes incendies. L'une

sera placée à l'entrée de la rue du Bourg côté sud pour un montant de 2053.69 € HT. L'autre de type rétractile avec sortie en raccord Kayser, sera implantée au Vieux Château, rue de la Cour de Boeste, pour un montant de 3384.28 € HT.

Madame le Maire revient ensuite sur le projet de reprise du mur du cimetière dont l'état se détériore depuis plusieurs mois. Plusieurs devis et solutions ont été exposés afin de rendre à ce mur un aspect correct et sécuritaire. La solution d'araser la partie cassée et de rebâtir le mur à hauteur de 70 cm est privilégiée par l'ensemble des membres du Conseil. Des devis actualisés seront demandés et étudiés lors d'une prochaine réunion.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMICA

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal le projet d'actualisation des statuts du Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet (SMICA), lequel a fait l'accord à l'unanimité du comité Syndical à l'occasion de sa réunion en Assemblée Générale le 23 septembre 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le projet d'actualisation des statuts du SMICA, et désigne M. Rouby délégué titulaire pour la compétence B (équipements sportifs) et suppléant pour la compétence C (transports scolaires), ainsi que Mme Joubert déléguée titulaire pour la compétence C et suppléante pour la compétence B.

INDEMNITÉ DE DEPART VOLONTAIRE

Madame le Maire expose au Conseil municipal une demande d'indemnité de départ volontaire formulée par l'agent technique communal M. Alexandre POICHOTTE suite à sa demande de démission au 1er décembre prochain pour créer son entreprise. Cette indemnité peut être octroyée selon certaines conditions prévues par les décrets n°2009-1954 du 18 décembre 2009 et n°2019-138 du 29 février 2019.

A 10 voix contre, et 2 abstentions, la demande est rejetée par le Conseil municipal.

PRESTATION ACFI

Madame le Maire expose que l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, impose aux collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Agent Chargé d'assurer une Fonction d'Inspection (ACFI) dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'engager les démarches nécessaires auprès du Centre de Gestion de l'Eure et Loir afin de nommer un ACFI pour 6 ans dans le cadre de ces obligations, pour un coût estimé à 365 € par an.

FIXATION TARIFS – FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs et plafonds pour les festivités de fin d'année :

- 41,50 € de participation par personne de moins de 65 ans s'inscrivant au repas des Anciens
- 40,00 € par jouet et par enfant ainsi que pour les colis.

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Conseil Municipal ne donnera pas suite à la demande du Conseil Départemental pour une participation au Fonds d'aide aux jeunes.

PARTICIPATION FINANCIERE AU FSL LOGEMENT

A l'unanimité, le Conseil Municipal, en tant que bailleur social, décide de participer au Fonds de solidarité pour le logement, fonds placé sous la responsabilité des départements. La participation s'élève à 9 € pour l'année 2019.

LECTURE DE COURRIERS

- Courrier de M. Calonnec, habitant du Mesnil Simon, indiquant son mécontentement vis-à-vis d'Orange concernant la commercialisation de la fibre dans son secteur. Madame le Maire indique que des problèmes d'adressage persistent pour certains Guainvillois lors de leurs raccordements à la fibre optique.
- L'Agglomération du Pays de Dreux a adressé un dossier de restitution sur les premières Assises des Circuits Courts qui ont eu lieu le 7 mars dernier, document consultable en mairie.
- Suite à la suppression pour tous de la taxe d'habitation actée par le gouvernement, le Sénateur d'Eure et Loir Albéric DE MONTGOLFIER revient sur le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes et à l'instauration d'un mécanisme de coefficient correcteur destiné à neutraliser les écarts de compensation. La commune Guainville, considérée comme sur-compensée, se verrait appliquer ce coefficient correcteur.
- La société de conseil Ithéa a transmis un profil croisé synthétique de la commune de Guainville, consultable sur place.

INFORMATIONS DIVERSES

- Des représentants de l'Association Terroir et Nature en Yvelines (ATENA 78) se sont récemment présentés en mairie pour présenter leur démarche de protection des chouettes effraies, par l'installation de nichoirs dans les clochers des églises. Les nichoirs installés sont adaptés aux besoins de ces volatiles, tout en assurant une protection contre les nuisances causées par les pigeons qui seraient susceptibles de pénétrer à l'intérieur du clocher. Afin de protéger un couple de chouettes installé dans une grange toute proche de l'église Saint Pierre de Guainville, le Conseil municipal accepte la proposition de cette association sous réserve de n'avoir aucune intrusion dans le clocher.
- Comme inscrit dans le budget 2019, la commune renouvelle son adhésion à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 75 €.
- 5 monographies de l'église Saint Pierre de Guainville ont été vendues depuis le 2 juillet dernier, notamment pendant les Journées Européennes du Patrimoine 2019.
- Madame le Maire indique se représenter avec plus de la moitié des membres du Conseil municipal actuel aux prochaines élections municipales de 2020. Elle remercie en outre l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail fourni durant ce mandat.

TOUR DE TABLE

N. Velin revient sur les Ateliers des modes doux organisés par l'Agglomération du Pays de Dreux en présence de Chantal Deseyne, sénatrice d'Eure et Loir. Cette dernière a notamment marqué sa volonté de faire développer les voies cyclables et la pratique du vélo sur tout le territoire eurélien. Elle revient ensuite sur une réunion concernant le développement économique organisée par l'Agglomération du Pays de Dreux. Ont notamment été évoqués le devenir de l'ancienne Caisse d'Epargne de Dreux, les conséquences de la liquidation de l'entreprise Ateliers 28 à Tremblay les Villages, et les projets de réutilisation de la cafétéria Eurest située dans la Zone Industrielle des Châtelets à Dreux suite à sa fermeture. Elle ajoute que près de 500 élèves ont fait leur entrée au Conservatoire de Dreux. Elle indique enfin que la nouvelle directrice de l'Atelier à spectacle de Vernouillet, Emmanuelle Sindraye, a récemment pris ses fonctions. Cette dernière a fait part de ses projets de faire de cette salle une scène conventionnée pour obtenir davantage de subventions à l'avenir, et d'utiliser le théâtre de verdure prévu au parc des Bâtes, actuellement en voie de réhabilitation, pour les futurs spectacles à l'affiche.

Y. Leipert évoque la réunion de de Territoire d'Energie du 15 octobre dernier, où des budgets supplémentaires ont été votés. Il revient également sur sa participation à une matinale de l'Energie organisée par ce même syndicat, où sont notamment intervenus le président de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), et le Médiateur national de l'Energie, Jean Gaubert, sur les enjeux de la consommation actuelle d'énergie en France.

V. Schaal fait part des nombreux démarchages téléphoniques intempestifs qu'il rencontre actuellement à titre personnel, et incite à la prudence pour éviter les escroqueries suite à ces appels. Une information sera diffusée en ce sens auprès des administrés via les modes de communications habituels de la commune. Il indique par ailleurs que plusieurs commissions déchets ont été successivement annulées par l'Agglomération du Pays de Dreux. Aucune autre date n'a pour le moment été fixée.

Il ajoute avoir assisté aux récents travaux de purge sur la RD 301-1 destinés à enlever une imposante racine d'arbre sous la route qui occasionnait un danger pour les usagers de cette voie.

Il indique enfin avoir assisté à la dernière réunion du collectif BBB concernant les problèmes récurrents rencontrés par les usagers de la ligne Paris-Cherbourg et les changements d'horaires à venir à partir de janvier 2020.

M. Barathon revient sur la dernière réunion du Syndicat des Eaux d'Oulins. Elle indique que de nombreuses délibérations sur l'acceptation de créances en non-valeur ont été prises par le conseil d'administration. Elle déplore des pertes financières importantes pour le syndicat du fait de ces décisions.

F. Joubert alerte le Conseil municipal sur la présence d'individus suspects semblant faire du repérage ou des trafics sur la commune. Mme Poussard ajoute qu'une propriété a récemment été cambriolée sur la commune. Une incitation à la prudence sera communiquée aux administrés par les moyens de communication habituels.

G. Guerbois fait part de son mécontentement quant aux adresses de la commune qui n'ont pas été mises à jour sur le cadastre suite à la nouvelle numérotation des rues en 2017.

J-M Raoult fixe avec les membres de la commission Loisirs et Culture une réunion au 12 novembre prochain pour finaliser les festivités de fin d'année.

Ph. Rouby fait part des retours positifs qui lui ont été signalés sur le fonctionnement de l'application Panneapocket depuis son lancement dans la commune.

Dans l'assistance :

M. Glanard demande des détails sur les travaux à venir rue du Bourg. Il souhaite connaître la position des emplacements de stationnement prévus et la largeur laissée sur la chaussée pour permettre aux engins agricoles, de plus en plus imposants, de passer sans encombre. Il est invité par Madame le Maire à consulter les plans du projet pour ce faire.

Il demande ensuite des précisions sur les travaux du mur du cimetière envisagé par les membres du Conseil municipal, ainsi que sur le projet de nichoir pour les chouettes effraies évoqués plus avant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55

